

OBJET : Mise à jour Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grézieu-la-Varenne

-----n° 2017/13

Le maire de Grézieu-La- Varenne,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L 424-1 et suivants,

**Vu** la délibération n° 2012/67 en date du 12 octobre 2012 portant adoption du PLU,

**Vu** la délibération n°2015/042 en date du 22 mai 2015 portant modification n° 1 du P.L.U.,

**Vu** la délibération n°2017/78 en date du 20 septembre 2017 Instaurant des périmètres d'étude au titre de l'article L. 424-1 du code de l'urbanisme sur des secteurs de la zone Ub, Ua, Uba, Uc,

**Considérant** qu'il est nécessaire de mettre à jour le Plan Local d'Urbanisme,

#### **ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Le plan local d'urbanisme de la commune de Grézieu-la-Varenne est mis à jour à compter de la date du présent arrêté sur le point suivant :

- Plusieurs périmètres d'étude au titre de l'article L424-1 du code de l'urbanisme sont mis en place sur les périmètres suivants :
- N°1 : secteur centre Nord
- N°2 secteur Lucien Blanc
- N°3 : secteur du crêt
- N° 4 : secteur grande rue
- N°5 : secteur Pierres blanches
- N°6 : secteur B. Launay

A cet effet, est annexé au plan local d'urbanisme de la commune :

- La délibération n°2017/78 en date du 20 septembre 2017 Instaurant des périmètres d'étude au titre de l'article L. 424-1 du code de l'urbanisme sur des secteurs de la zone Ub, Ua, Uba, Uc,
- Le plan de périmètres d'étude au titre de l'article L424-1 du code de l'urbanisme,
- Le présent arrêté

**ARTICLE 2 :** la mise à jour du document est effectuée sur les documents tenus à disposition du public à la mairie de Grézieu-la-Varenne, à la Préfecture du département du Rhône.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Maire, ou toute personne habilité par lui, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

☐ publié dans la commune de Grézieu-La-Marie ;

☐ inscrit au registre des actes de la mairie et publié au recueil des actes administratifs.

Ampliation sera transmise à :

☐ Monsieur le Préfet du département du Rhône ;

Fait à Grézieu-La-Varenne, le 25 septembre 2017

Bernard ROMIER, Maire de Grézieu-la-Varenne

